



© L. Pétromy/CCMSA Images(s)

Signal d'alarme

Le suicide touche chaque année de nombreuses personnes en situation de précarité sociale, affective et professionnelle. Les agriculteurs ne sont pas épargnés. Certains connaissent ce mal-être qui peut les conduire au passage à l'acte. Mobilisation nécessaire.

La médiatisation récente, à la télévision, du profond malaise des agriculteurs et la publication, par l'Institut de veille sanitaire (INVS), de chiffres sur les suicides selon les catégories professionnelles ont donné lieu à une traînée de poudre dans la presse. Les données dévoilées par l'INVS indiquent que les agriculteurs ont un risque 3,1 fois plus élevé pour les hommes et 2,2 fois pour les femmes de se donner la mort que les cadres.

Mais aucune donnée quantitative officielle sur le nombre de suicides des agriculteurs n'est

actuellement disponible. La réglementation ne permet d'ailleurs pas à la MSA de tenir un registre de ce type. Pour disposer de chiffres fiables, une collaboration est en cours de formalisation entre la MSA et l'INVS pour la création d'un observatoire sur le suicide en agriculture. Celui-ci permettra de mieux cibler les actions à mettre en œuvre et de développer un plan global de prévention des risques psychosociaux et de prise en charge des personnes en difficulté en agriculture.

Échange et écoute

Pour autant, la mobilisation sur le terrain ne date pas d'hier et revêt des formes variées : service d'écoute téléphonique en Picardie (« Stress assistance »), cellule de prévention du suicide à la MSA Ardèche Drôme Loire (voir ci-après), dispositif d'accompagnement pluridisciplinaire mis en place avec les organisations professionnelles agricoles en Rhône-Alpes ou dans le Languedoc, ou avec des associations (voir, dans ce dossier, le travail conjoint de l'association « Solidarités Paysans Provence » et la MSA Provence Azur), conférences organisées par les délégués MSA (voir témoignages d'élus de la MSA d'Armorique), groupes de parole en Franche-Comté (voir témoignage)... Des initiatives qui parient sur l'échange et l'écoute. ■

Gildas Bellet

Approche pluridisciplinaire en entreprise

La moitié des salariés agricoles estiment être soumis aux risques psychosociaux. Les transformations à l'œuvre dans le monde du travail (surcharge de travail, insuffisance de moyens, réduction des effectifs, apparition de pénibilités nouvelles, méthodes de management individualisant les relations de travail, rationalisation à tout va, objectifs pressants de résultat...) sont à l'origine de l'apparition des risques psychosociaux susceptibles de générer des atteintes sur la santé mentale et physique, et pouvant conduire la personne jusqu'au suicide. La prévention de ces risques est un enjeu important pour la MSA, qu'elle a de nouveau inscrit comme l'un des axes prioritaires de son plan santé-sécurité au travail pour la période 2011-2015. Elle mène de longue date des actions de terrain et propose aussi des outils pour affiner la démarche de prévention. Dernier en date : l'édition du guide *Satis'action* qui a pour objectif d'aider les médecins du travail et les conseillers en prévention à intervenir en commun pour lutter contre les risques psychosociaux dans les entreprises. Il leur propose une méthodologie pour travailler avec l'entreprise en privilégiant la qualité d'un accompagnement pluridisciplinaire.

Interview



Jean-Jacques Laplante⁽¹⁾, directeur de la santé à la MSA de Franche-Comté.

« Un entrelacs de difficultés »

Peut-on établir un lien direct entre le nombre de suicides et la crise économique actuelle ?

Jean-Jacques Laplante : D'après des travaux conduits entre 1999 et 2005 grâce aux données de l'Inserm, dans une période qui englobait les crises de l'encéphalopathie spongiforme bovine et de la fièvre aphteuse par exemple, on n'a pas enregistré de fluctuations significatives. On ne peut pas conclure à un lien direct avec tel et tel type de crise. Aujourd'hui avec le prix du lait, les difficultés rencontrées par les producteurs de fruits, les viticulteurs ou encore dans la filière porcine, certains disent qu'il y a plus de suicides, mais on ne peut pas objectiver de façon certaine une augmentation. Ce qu'on sait c'est qu'en agriculture et au-delà de ce secteur professionnel, en France, il y en a trop. Le taux de suicide est fort, il arrive au 3^e rang en Europe après la Finlande et l'Autriche. Avec la restructuration des entreprises et la mondialisation, on parle aussi beaucoup plus de la souffrance au travail et du stress. Ces questions restent prioritaires. Entre 1980 et 2010, 350.000 élevages laitiers ont disparu. Une restructuration d'une telle ampleur pose la question du sens du travail comme du financement de l'exploitation par des aides. Il en découle un sentiment d'injustice sociale quand on travaille 60 heures par semaine sans « dégager de revenu ». La crainte de ne pas trouver de repreneur crée aussi de l'anxiété. Ces questionnements des agriculteurs sont légitimes d'autant que, même si l'exploitation ne marche pas, ils ne cessent pas leur activité comme le ferait un salarié ; souvent il s'agit de l'outil de travail légué par leurs parents. Le poids des ancêtres peut être un des éléments acculant l'agriculteur à quitter son métier de manière aussi brutale que par un suicide. Ils ne peuvent pas supporter d'être celui par lequel l'exploitation s'arrêtera.

Quels sont les principaux facteurs qui peuvent conduire au drame ?

J-J. L. : Souvent ils sont multiples et se croisent : s'entremêlent les questions de transmission, de manque de revenus, d'absences de loisirs, d'isolement, de charge de travail, d'amour du métier. Parfois s'y ajoutent des problèmes de couple : dans le passé les deux travaillaient sur l'exploitation. Aujourd'hui quand la compagne est institutrice ou aide soignante et que son salaire est engouffré dans un puits sans fond pour payer les charges de

la ferme, cela peut mettre en péril la vie privée... C'est souvent un entrelacs de difficultés.

Peut-on, malgré cette complexité, établir une sorte de « profil du suicidaire » ?

J-J. L. : On compte trois hommes pour une femme. Les tentatives sont plutôt féminines. Ce sont plus souvent des gens qui ont un faible niveau d'études, de faibles ressources et vivent isolées. Mais en général il y a un élément déclencheur, la goutte d'eau qui fait déborder le vase : la chute des revenus, un divorce, des difficultés relationnelles au sein du Gaec, la perte d'animaux par suite d'épidémie, une dépression mal soignée, l'absence d'indemnités journalières qui ne permet pas de s'arrêter en cas de maladie grave... Mais il y a aussi des cas où apparemment tout va bien et où les familles, les proches ne comprennent pas. Il ne faut pas simplifier abusivement. D'où la difficulté et la complexité de la prévention.

Alors que faire pour éviter les suicides ?

J-J. L. : Tout ce qui peut augmenter le travail en coopération, favoriser les loisirs, la parole et la convivialité, est positif – d'ailleurs pour tout le monde – et pour les agriculteurs tout ce qui peut permettre de développer le lien social : le syndicalisme, le football, les cuma, le service de remplacement... Si leurs engagements peuvent être porteurs d'un certain stress, la surface sociale, la connaissance du milieu, la participation à des réunions dans lesquelles ils entendent parler des difficultés des autres les renforcent, les fortifient et les rendent plus aptes à faire face à un pépin.

Concrètement, que peut faire la MSA pour prévenir les risques psychosociaux ?

J-J. L. : En MSA, dès la mise en place de l'Atexa, en 2002, ces questions ont été analysées et ont fait l'objet de publications. En 2003, la CCMSA participait à des travaux sur le suicide ainsi qu'à une enquête sur le stress en agriculture, qui a donné lieu à 300 heures d'écoute téléphonique. Par ailleurs, de nombreuses initiatives très diversifiées sont menées de longue date par les MSA pour lutter contre les risques psychosociaux en agriculture. Les exemples ne manquent pas. ■

Propos recueillis par Marie-Luce Gazé Desjardins

(1) Il est co-auteur, avec Dominique Jacques-Jouvenot, sociologue à l'université de Franche-Comté, du livre *Les maux de la terre*, édité en 2009 aux Éditions de l'Aube.

LU dans
BIMSA

■ *Agriculteurs en situation fragile, parlons-en.*

(Le Bimsa de janvier 2008).

Initiatives en Ardèche, en Isère, en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire, et présentation du programme « L'avenir en soi ».

■ *Stress, pression, dépression.*

Le travail est malade.

(Le Bimsa d'avril 2008).

Présentation notamment du protocole de prise en charge des victimes d'agression au travail ; reportage sur l'intégration du bien-être au travail dans le projet collectif d'une entreprise du Maine-et-Loire ; dispositif de prévention du suicide des agriculteurs dans la Loire.

■ *Il y a une vie après la vigne.*

(Le Bimsa de juin-juillet 2008).

Les viticulteurs du Beaujolais ont choisi le théâtre pour faire connaître leur situation et leurs difficultés.

■ *L'union des cellules grises contre la crise.*

(Le Bimsa de juin-juillet 2008).

Le dispositif « Réagir » mis en place en Haute-Marne.

■ *Le mal-être au travail.*

(Le Bimsa de février 2009).

Compte rendu d'un colloque de l'INMA.

■ *Crises agricoles.*

Aider à passer le cap.

(Le Bimsa d'octobre 2009).

■ *Accompagnement d'agriculteurs en situation fragile et de salariés licenciés.*

(Le Bimsa de mai-juin 2010).

Reportage et rencontres en Isère, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans la Vienne.

Les ressources d'un réseau

Pour apporter des réponses concrètes à des situations de détresse vécues par certains de ses ressortissants, la MSA a lancé en 2008, sur le département de la Loire, un dispositif coordonné de prévention du suicide, avec l'appui d'une association. Explications.

Si en Rhône-Alpes, globalement sur la région, le taux de suicide est de 8/100.000, il est de 20/100.000 dans la Loire. Et l'agriculture n'est pas épargnée. Sur ce département, sur la période 2005-2007, plusieurs agriculteurs – dont trois jeunes de moins de 40 ans – se sont donné la mort. Des drames à l'origine d'un dispositif de prévention mis en place par la MSA Ardèche Drôme Loire avec l'aide de l'association « Loire prévention suicide »⁽¹⁾. Les travailleurs sociaux, explique Mireille Pétavy, responsable adjointe de l'action sanitaire et sociale, « *rencontraient, dans le cadre de leurs pratiques, des ménages agricoles dans lesquels un des membres avait mis fin à ses jours, laissant parfois une femme avec de jeunes enfants ou des adolescents, et une exploitation à poursuivre. Comment reprendre l'activité quand le suicide s'est passé sur ces lieux-là ?* » Partageant cette préoccupation avec le Dr Philippe Laurent, médecin du travail chef de service à la MSA, ils ont décidé de mettre sur pied une action de prévention s'adressant aux ressortissants agricoles salariés et non salariés, et à leurs familles. Comment mieux détecter les signes d'alerte ? Comment mieux traiter et orienter les personnes en souffrance pour éviter les récurrences ? « *Nous avons monté un dispositif de coordination, souple et réactif, qui combine plusieurs approches complémentaires : sociale, psychologique et médicale. C'est aussi un travail en lien très étroit avec les réseaux de proximité.* »

Concrètement comment cela fonctionne-t-il ? Le dispositif est structuré autour de trois étapes : la détection, la coordination et l'évaluation. Le repérage des situations de stress intense et de signes dépressifs peut provenir de différentes sources, précise le Dr Philippe Laurent. « *Ils peuvent être détectés à l'occasion d'une visite de santé au travail, par exemple, ou le signalement peut venir de la personne elle-même ou d'un proche qui*

appelle. » Mais la majorité des détections passe par le réseau, constatent-ils, c'est-à-dire le maire du village, le médecin traitant, un service de la MSA et tous les acteurs de terrain. « *C'est pourquoi l'action doit être bien connue,* insiste Mireille Pétavy. *Auparavant, quand l'entourage sentait un mal-être, il ne savait pas forcément quelle réponse apporter, ni qui contacter.* »

D'ailleurs, dans un premier temps, pour sensibiliser les personnes au contact de la population agricole (contrôleurs, travailleurs sociaux et techniciens de prévention de la MSA, collecteurs laitiers, techniciens de la chambre d'agriculture, associations de paysans...), une formation, animée par un psychologue, avait été organisée pour les aider à repérer les signes d'alerte : les idées noires, l'évocation du suicide, le repli sur soi, l'épuisement... Puis en janvier 2008, la cellule de coordination interne à la MSA a été mise en place. Elle se réunit tous les mois. C'est là que sont remontées les situations d'agriculteurs en difficulté.

Évaluer l'urgence

Quand une situation est repérée, Claude Ubeda, psychothérapeute qui participe à cette cellule au titre de l'association « Loire Prévention suicide », se rend au domicile pour évaluer l'urgence et décider d'une hospitalisation si nécessaire. Dans les autres cas, « *la cellule propose un accompagnement adapté, toujours avec l'accord de la personne,* insiste ce dernier. *L'écoute du sujet est fondamentale. Un geste suicidaire peut parfois cacher une très grande envie de vivre. La recherche de solutions peut ne pas être loin.* » La cellule définit des orientations d'action au niveau médical ou/et social, prévoit un accompagnement socio-économique... La pluridisciplinarité est importante. « *Nous pouvons préconiser des séances chez un psychothérapeute*⁽²⁾ – *la MSA en finance jusqu'à cinq – mais l'orientation n'est pas que psychologique,* insiste le Dr Philippe Laurent. *Il faut faire le lien avec le médecin traitant mais aussi avec différents organismes : direction départementale de l'agriculture, chambre d'agriculture, conseil général, SOS solidarité paysans... Nous avons trois approches différentes et nous avons, chacun, des réseaux que nous pouvons faire intervenir.* »⁽³⁾ ■

Marie-Luce Gazé Desjardins

(1) Cet article reprend des propos extraits d'une émission sur le suicide des agriculteurs, diffusée le vendredi 28 janvier à 13h05 et le samedi 29 janvier 2011 à 15h sur RCF, dans le cadre du magazine « Parcours santé ».

(2) Les possibilités d'appui sont déployées sur l'ensemble du territoire de la caisse.

(3) Cette initiative s'inscrit parmi d'autres en direction du public fragile agricole.

Dans les Bouches-du-Rhône, la MSA Provence Azur a organisé, en partenariat avec l'association « Solidarités Paysans Provence », trois journées médico-socio-professionnelles pour des agriculteurs en difficulté. **Retour d'expérience.**

Des entretiens **approfondis**

« **T**ravailler quarante heures par semaine; cotiser suffisamment pour la retraite; s'occuper davantage de soi et de sa famille; vivre de son travail; offrir des études à ses enfants; pouvoir acheter à manger sans angoisse financière; payer ses dettes; ne pas être assisté; avoir le temps de se reposer, de décrocher... » Voilà quelques-unes des réponses apportées par des agriculteurs à la question : que signifie, pour vous, vivre décemment ? En 2009, dans les Bouches-du-Rhône, la MSA Provence Azur est interpellée par l'association « Solidarités Paysans Provence » (SPP) : celle-ci a détecté 100 exploitants en souffrance au travail sur les 200 qu'elle suit sur le département, dont 30 en très grande souffrance. Que peut faire la MSA ? Depuis l'arrêt du volet insertion du RMI, le service social reçoit peu de sollicitations de la part de cette population. La demande d'accès au dispositif puis la contractualisation permettait un contact. De son côté, le service de santé au travail les rencontre lors de leur installation, puis pour des visites d'exploitation, parfois pour des accidents du travail ou des maladies professionnelles, mais il n'a pas connaissance de toutes les situations difficiles. Alors ensemble, le service social, le Dr Garlone Roux Rousset-Rouvière, du pôle promotion santé, et le Dr Céline Becker, de la Santé au travail, ont décidé de proposer une approche globale et partenariale de la prise en charge de la souffrance au travail, qui impacte souvent toute la cellule familiale. Trois journées médico-socio-professionnelles ont ainsi été organisées, réunissant au total 22 personnes, 15 hommes et 7 femmes, ayant en majorité entre 40 et 50 ans. Que leur a-t-on proposé ? Accueillies dans les locaux de l'association par un café de bienvenue, on leur a donné l'occasion de discuter, au cours de longs rendez-vous échelonnés, avec une assistante sociale, un médecin du travail et un médiateur de SPP. Dès leur arrivée, il leur a été demandé de remplir un questionnaire médical individuel comportant près de 30 items répartis en deux grands chapitres : les difficultés professionnelles ressenties (facteurs commerciaux, sociaux, organisationnels...)

et les effets sur la santé (addictions, niveau de stress, symptômes et moyens utilisés pour les combattre). C'est sur la base de ces réponses que se déroule l'entretien médical, « le but étant surtout de les faire parler longuement sur chacun des thèmes, de les écouter et de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls à connaître ces situations dégradées, observe le Dr Garlone Roux Rousset-Rouvière. Il faut leur apprendre à tendre la main et à avoir la force d'aller vers les autres pour s'apaiser. On peut également leur prescrire, si nécessaire, un bilan de santé précarité ». Pour poursuivre l'action, une journée de débriefing a ensuite été proposée à l'ensemble des participants : un tiers y est venu et ils ont pu échanger sur leurs difficultés et, à nouveau, faire une pause.

Du temps pour soi

Car le temps consacré ainsi à soi constitue aussi un des bienfaits de l'opération. En témoigne une participante : « Ça a été une parenthèse qui m'a permis de poser mes valises. Le fait d'avoir en face de moi un médecin que je ne connaissais pas m'a permis d'aller plus loin dans l'échange, de mieux décompresser. » Ultérieurement, un groupe de parole pourrait être mis en place si le besoin s'en faisait sentir. Cette action, qui a été complétée par une campagne de communication sur la souffrance au travail (articles et témoignages dans la presse locale) et une représentation par la compagnie de l'Olivier de la pièce *Semelles d'automne*, inspirée de la vie quotidienne d'exploitants agricoles, a fait évoluer l'image de la MSA, note Marie Poggi. « Ils ont compris qu'ils pouvaient faire appel aux différents services de la MSA. Certains pensaient que seuls les salariés avaient droit aux prestations extralégales. Notre objectif, en 2011, est de développer l'action et de travailler avec d'autres partenaires pour toucher davantage de personnes », car, comme l'a exprimé un viticulteur et oléiculteur, « l'agriculture a mal... Mais je pense que les OPA ont pris conscience de nos difficultés et, avec eux, nous sommes dans une relation de confiance. » ■

Marie-Luce Gazé Desjardins

« Le suicide, parlons-en ! »

À la MSA d'Armorique, les élus ne veulent pas rester sans rien faire face au mal de vivre qui s'immisce dans leurs territoires. Pour désamorcer les tensions, ils misent sur les échanges et organisent des conférences. Henri Frère, président du comité cantonal de Caulnes, dans les Côtes-d'Armor, témoigne. **Propos.**

« **N**ous sommes des gens de terrain, au contact de la population et très proches d'elle. Il s'établit des rapports de confiance, même de confiance, des assurés vers les élus. » Engagé depuis plus de trente ans à la MSA, Henri Frère, président du comité cantonal de Caulnes, dans les Côtes-d'Armor, évoque son rôle en lien avec les préoccupations qui émaillent le quotidien des assurés, mais aussi avec les coups durs qui peuvent frapper le cours de leur existence. Des coups durs, il y en a eu pas mal sur son territoire, notamment plusieurs suicides survenus sur le canton. Cela date de près de trois ans. Interpellé par l'entourage

familial et amical de personnes qui s'étaient donné la mort, le curé de la paroisse s'était alors tourné vers les élus MSA. Désireux d'agir, ceux-ci ont alors décidé d'organiser une conférence, ouverte à tous, sur la dépression et le suicide. « *L'appui de l'animateur de l'échelon local nous a été précieux*, pointe Henri Frère. *À travers cette action, nous avons réellement senti, en tant qu'élus MSA, que nous étions bien dans une démarche d'écoute et de prévention.* » La fibre sociale de ce technicien agricole, aujourd'hui à la retraite, s'exprime dans sa relation à la population agricole... et à la population dans son ensemble, car Henri

Frère est aussi adjoint au maire de sa commune, en charge des affaires sociales. Pour l'animation de la rencontre, contact avait été pris avec le Dr Faidherbe, psychiatre à l'hôpital de Bégard, qui avait accepté d'intervenir sur ce sujet. Une thématique sensible, souvent taboue ; l'intitulé même de la rencontre pouvait poser problème. « *Nous craignons de choquer.* » Mais, bien loin de ces craintes, les participants sont au contraire venus nombreux. « *Environ 150 personnes ont répondu à l'invitation. Une assemblée qui a été tenue en haleine par l'exposé du psychiatre.* » Éléments annonciateurs d'une dépression, manifestations de la maladie, pistes pour soulager la souffrance, moyens d'accompagner la personne dans son traitement..., « *la présentation détaillée faite par le Dr Faidherbe était concrète et à la portée de tous.* » Beaucoup de personnes concernées se trouvaient dans la salle. « *Après l'exposé, certaines n'ont pas hésité à témoigner sur leur situation personnelle, sur leur dépression. Une famille dont le fils s'était suicidé quelque temps auparavant était*

T é m o i g n a g e

Une porte de secours

Il faut agir avant que la détresse ne s'installe. Pour cela il est essentiel de sortir de l'isolement et de parler de ses soucis. C'est le but des groupes de parole mis en place en Franche-Comté.

« Une réunion d'information sur le stress et le suicide avait déjà été organisée à Champagnole (Jura) quand j'ai proposé aux délégués de mon canton de mettre en place un groupe de parole », explique Anne-Marie Rigaud. Installée sur le canton de Poligny (Jura) sur une exploitation de production laitière et céréalière, en Gaec avec son fils depuis 2007, elle a entamé en 2010 son 3^e mandat d'administratrice de la MSA de Franche-Comté. Après quelques rencontres préliminaires de préparation, le groupe a démarré en mars 2010. Six personnes, cinq femmes et un homme, se sont inscrites et sont venues régulièrement aux huit séances programmées un après-midi tous les quinze jours.

« *Durant les 2h30 passées ensemble, nous ne trouvions pas le temps long. Même si, au départ, personne ne se connaissait, on s'est vite sentis en confiance, le psychologue nous y a aidés et quand quelqu'un commençait à parler, les propos s'enchaînaient. On s'est vite aperçu que tout le monde avait des soucis et que si on échangeait sur les difficultés qu'on avait connues, on pouvait se donner des idées et trouver plus facilement une issue, une porte de secours. Dans notre métier, avoue-t-elle, il est difficile de tout gérer en même temps, l'exploitation, les enfants, sa vie personnelle. Et certaines jeunes femmes en particulier peuvent avoir des passages à vide, des périodes de découragement. Surtout si elles entendent leurs proches évoquer leur départ en vacances, un week-end de repos. Elles, ne peuvent pas récupérer.* » Dans l'élevage laitier, avec la traite des vaches matin et soir, Anne-Marie Rigaud reconnaît qu'il y a beaucoup de contraintes, « *comme sans*

doute dans d'autres professions. Pour ne pas baisser les bras, il ne faut pas rester isolé, d'où l'intérêt de ces groupes de parole. Avec mon mari – qui a pris sa retraite d'exploitant en 2007 – nous avons toujours participé aux activités de la commune, par exemple, et nos enfants en font autant. Voir d'autres personnes permet de sortir de ses problèmes. En parler aussi, c'est essentiel. » À la fin des rencontres en juin dernier, tous les membres du groupe se sont déclarés satisfaits, constate-t-elle. Certains se sont orientés vers d'autres actions menées par la MSA ou vers des formations. « *Ils ont retrouvé le goût de reprendre d'autres activités, le goût de la vie tout simplement. Mais il faut agir avant d'être en détresse profonde, ce qui était le cas dans le groupe, car le plus dur c'est de cibler ceux qui touchent le fond.* » ■

Propos recueillis par Marie-Luce Gazé Desjardins

venue pour écouter, mais aussi pour parler, échanger et chercher du réconfort. Nous avons ressenti comme le partage d'une douleur au sein du public. Confrontés à de telles souffrances, les gens ont besoin de dire ce qu'ils vivent, d'un temps de parole pour ne pas garder ces blessures pour eux. Et ils ont besoin de trouver des réponses. Mais sans savoir forcément où s'adresser. Pour cela, des organismes spécialisés existent. » Sur les nombreux cantons où les élus de la MSA d'Armorique se sont emparés des questions de dépression et de suicide en organisant des conférences, ils sont à l'écoute, cherchent à proposer des pistes, en faisant par exemple

connaître des structures, comme les centres médico-psychologiques (CMP), susceptibles de prendre en charge les personnes en situation de mal-être. ■

Gildas Bellet

Rendez-vous

Les élus de la MSA d'Armorique ont, sur différents secteurs, organisé, 9 réunions sur le thème « Dépression, suicide » au cours des deux dernières années. Prochaines en date : « Le suicide, parlons-en ! », conférence organisée le 24 mars 2011 par le comité cantonal MSA de Plouigneau (Finistère) à la salle An Amzer Vad de Lannéanou (20 h 30). À Callac (Côtes-d'Armor), une rencontre sur la dépression et le suicide aura lieu le 31 mars. Le calendrier des réunions à thème (santé et prévention) organisées dans le Finistère et les Côtes-d'Armor peut être consulté sur le site Internet www.msa-armorique.fr. Les coordonnées des centres médico-psychologiques des deux départements y sont également mises à disposition.

Un quotidien trop dur

Béatrice Picart, élue MSA, élève des porcs dans le Finistère. Difficultés à vivre de son travail en cette longue période de crise qui frappe le secteur, moments de détente rares... Cette agricultrice évoque un quotidien pesant. Avec le comité cantonal de Plouigneau, elle organise prochainement une conférence sur le suicide. Témoignage.

« L'inventaire est très triste. Nous avons été souvent confrontés au suicide dans la campagne près de chez nous. » Béatrice Picart, présidente du comité cantonal de Plouigneau, dans le Finistère, dresse un constat teinté d'une certaine amertume de la situation dans l'agriculture et dans le milieu rural. Elle se remémore des cas, de deux agriculteurs comme elle, qui se sont pendus dans leur salle de traite, ou d'une copine qui s'est donné la mort dans sa grange. Elle évoque aussi des personnes âgées « isolées, abandonnées par la famille et l'entourage, qui ont souffert en silence. Le suicide est un sujet difficile à aborder. On a peur de mettre les pieds dans le plat en organisant une réunion, par crainte de stigmatiser une famille si la rencontre intervient peu après la mort de l'un des siens. Car, après un suicide, les proches mettent des années à se remettre; les gens qui restent en vie sont les perdants et culpabilisent. » Difficile d'en parler mais nécessaire car, après des discussions entre les délégués, le comité cantonal de Plouigneau a finalement décidé d'organiser, le 24 mars prochain à Lannéanou, une conférence qui aura justement pour thème « Le suicide, parlons-en ! ». Elle sera animée par le Dr Marc-Élie Huon, psychologue

à la cellule Anjela Duval, du CHU de Brest. Pour Béatrice Picart, « l'isolement et la solitude influent », mais le problème est plus global. « Quand on n'a pas de sous, on ne peut pas vivre comme les autres, partager des moments avec eux. » Il faut dire qu'en tant qu'éleveuse de porcs, elle est frappée de plein fouet par la crise. Les cours de la viande sur lesquels n'est pas répercutée la flambée des prix des aliments participent du naufrage actuel de la filière et des gros problèmes de trésorerie des éleveurs.

Sous-payés

« En vingt ans, le prix du porc n'a pas évolué. La compensation a notamment été recherchée dans les gains de productivité. Nous avons donc agrandi les structures. Mais, à un moment donné, la nature dit stop. Aujourd'hui, des agriculteurs ne gagnent pas leur vie, sont sous-payés par rapport au travail fourni et au temps passé. Tout ce temps consacré à l'exploitation ne permet pas, par exemple, de partager beaucoup de moments avec les enfants. Les instants de joie sont éphémères et le quotidien trop dur. L'hormone du stress –

le mauvais stress – envahit tout, le corps et l'esprit. » Ce qui marque aussi profondément cette agricultrice, c'est qu'« il faut faire le deuil de nos projets professionnels ». Pour elle, la situation est devenue difficilement tenable, même si « nous avons une capacité à beaucoup encaisser. Mais nous ne pouvons pas subir plus. Nous sommes aussi des êtres humains et pas des bêtes à produire ! » Un climat de pression sociale pèse et Béatrice Picart estime que le fossé s'agrandit entre les territoires ruraux et le milieu citadin, dans un monde à deux vitesses.

« Alors, aujourd'hui, comme on ne peut pas construire chez nous, on va construire ailleurs. » Adjointe au maire en charge des finances et de la voirie, investie au sein du centre communal d'action sociale, élue MSA, elle apprécie ces engagements, « une utilité sociale, grâce à laquelle nous avons une reconnaissance. Il est valorisant de pouvoir s'investir et de se sentir utile, de penser aux autres ». La rencontre organisée le 24 mars par son équipe d'élus participe de cette volonté. « Mais moi aussi, j'aimerais bien qu'on pense à moi. » ■

Gildas Bellet